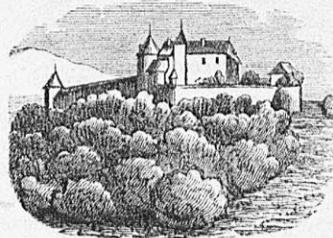




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
 Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
 » » 6 mois » 2.—
 Pour l'Etranger le port en sus.
 Prix du Numéro 15 Cts.
 On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des Annonces et Réclames.
 Annonces: Pour le Canton 10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts. la ligne ou son espace.
 Réclames 50 Cts. la ligne.
 Lettres et argents franc de port.

BULLE, le 7 Novembre 1884.

La liberté de la presse

envisagée par le jeune chef de la faction libérale et par ses acolytes de Bulle.

Le vendredi avant les élections du 26 Octobre, les libéraux de la ville de Fribourg avaient convoqué au bâtiment des écoles des filles une grande assemblée de leurs adeptes et créatures.

M. Python, président, qui, on le sait, est le représentant réel et avoué de l'intransigeance libérale, a parlé de militarisme et surtout d'un article d'épileptique paru dans la *Liberté* sous le titre: *Soldats et Colonels*, dont on lui a attribué la paternité.

Il a dit entre autres:
 « Si le peuple suisse paie annuellement quatorze millions pour son militaire, il a bien le droit de le critiquer. *Nous ne nous laisserons pas enlever la liberté de la presse.* D'ailleurs un colonel à la tête de son régiment n'est pas autre chose qu'un fonctionnaire public dont les actes peuvent être librement critiqués.

... Nous avons chez nous des Napoléon III au petit pied qui voudraient également baillonner la presse. »

Ainsi, d'après M. Python, traiter les colonels fédéraux d'ânes et dire que les soldats sont des lions conduits par des ânes, c'est de la liberté de la presse, parce que les colonels sont en définitive des fonctionnaires publics dont les actes peuvent être librement critiqués.

Mais, lorsqu'un correspondant de la *Gruyère* dit de M. Duvillard que, comme syndic de Bulle il a, par son incurie et son ignorance de la loi, été la cause d'une perte de 80,000 francs, et que cette perte existe réellement, ne serait-ce plus de la liberté de critique des actes d'un fonctionnaire?

Allons, expliquez-nous cela, prédicants et entrepreneurs d'exploitation de la vérité intégrale!
 Nous avons tenu à faire ce simple rapprochement

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 34

DENNEY ET TAPOLET

PAR P. SCIOBERET.

VII.

(Suite et fin.)

Au reste, si Denney se flattait sérieusement de compter pour quelque chose dans la balance des partis, il dut bientôt renoncer à cette illusion. Il pouvait bien, grâce à sa position indépendante, faire ouvertement le poing au parti contraire; mais il n'était pas taillé pour un tribun. Il ne possédait ni l'éloquence, ni l'énergie, ni l'habileté qui distinguent ordinairement les meneurs, à quelque rang qu'ils appartiennent. Il trouva donc que les intérêts du pays ne réclamaient pas absolument toute son activité, que les soirées pouvaient, à la rigueur, suffire à la lecture des journaux et aux débats importants qui se tenaient dans les cafés, et il reprit ses occupations dans le bureau du notaire.

— Vous persistez donc à vouloir être clerc de notaire? lui demanda celui-ci.

— Je m'en trouve bien. Si vous n'avez pas d'objection...

des théories du chef libéral à Fribourg avec les faits de ses caudataires de Bulle, pour montrer au peuple jusqu'où l'on a l'audace de pousser le mensonge et le sophisme.

Ainsi, ce qui est permis à Fribourg et rentre dans le domaine de la liberté de la presse, devient crime pratiqué à Bulle par un journal de l'opposition. Et dire que pas une âme ne doute de notre condamnation, pas même M. Python, et nous encore moins, tant on est sûr des *Torquemada* de notre magistrature des districts, plus couchée qu'assise.

Ce n'était, paraît-il, pas encore assez de nous avoir livré au bras séculier pour nos articles sacrilèges contre la personne de l'ancien syndic Duvillard. Il fallait un coup de grâce.

Et ce coup, ce sont les quatre magistrats du *Fribourgeois* qui vont nous le porter.

Qu'allons-nous devenir, pauvres vers de terre que nous sommes, quand au préfet du district, se joindront encore le président du Tribunal, son greffier, le contrôleur Thorin et l'inspecteur Progin, toute la rédaction du *Fribourgeois*, tout l'état-major de l'armée du salut tépelet dans la Gruyère, pour nous accuser et nous confondre!

Nous avons dit que la rédaction du *Fribourgeois* avait altéré en l'imprimant une déclaration de M. F. Moret, ancien professeur; qu'elle avait fait un faux dans son journal.

Or, cela nous le maintenons formellement et nous ne rabattons pas une syllabe de ce que nous avons écrit, quand bien même il y aurait devant nous toutes les forces kregueusardes du pays, armées de faux et tridents, tous les canons de Fribourg et de la République de l'Equateur prêts à nous mitrailler. Aussi bien avons-nous entre les mains l'affirmation écrite de la main de M. Moret lui-même que vous avez altéré sa déclaration, en y ajoutant toute une phrase à l'impression.

Est-ce vrai cela? Et si c'est vrai, avalez en silence l'opprobre que vous vous êtes attiré. Ne nous menacez pas de votre justice! C'est aux enfants qu'on fait peur en leur parlant de croquemitaine, de l'ogre ou du *mâno*.

— Pour ma part, aucune. Au contraire; vous me rendez de bons services; vous avez une écriture que je ne retrouverais plus. Mais il faut songer à vos intérêts. Vous ne faites que perdre votre temps ici!

— J'y apprends du moins la routine des affaires.

— Ça c'est vrai, mais c'est tout. Il me semble que vous pourriez faire quelque chose de mieux.

— Quoi, par exemple?

— Je vous l'ai déjà dit une fois.

— Fort bien; mais dans les circonstances où nous nous trouvons, dans un moment où chacun peut être appelé à soutenir ses convictions de sa personne et de sa fortune, un établissement serait-il chose prudente?

— Non, assurément, monsieur le sage! Si vous tenez absolument à vous lancer dans la politique, vous ferez mieux d'attendre, pour vous marier, que la crise soit passée. Cela ne tardera guère du train dont les choses vont. Mais, au fait, qu'avez-vous à faire dans cette galère, vous? Qu'avez-vous besoin de vous compromettre?

— J'espère bien ne reculer jamais.

— Eh bien! à la grâce de Dieu, alors!

Comme on le voit, l'amour avait, pour le moment du moins, disparu du programme de Denney. Les agitations politiques suffisaient à défrayer ses loisirs et à parfaire la somme d'émotions dont il avait rigoureusement besoin pour vivre sans ennui. L'émotion est la vie du cœur. Dans la société restreinte des villages et des petites villes où le cabaret, le café, réunissent tous les divertissements de la jeunesse et même de l'âge

CONFÉDÉRATION

Postes. — Nous rappelons qu'à partir du 1^{er} novembre la taxe des lettres à destination de toute la Suisse est de 10 centimes (affranchies), 20 c. (non affranchies), et cela jusqu'au poids de 250 grammes.

Exceptionnellement, la taxe des lettres circulant dans un rayon local de 10 kilomètres mais jusqu'au poids de 15 grammes seulement, est de 5 cent. (affranchies) et de 10 cent. (non affranchies).

Le droit de recommandation (chargé) est réduit à 10 cent.

Mandats de poste jusqu'à 100 fr., 20 c.; 200 fr., 30 cent.; 300 fr., 40 cent., et ainsi de suite jusqu'à 1000 fr., avec une augmentation de 10 cent. pour chaque 100 fr.

Tarif pour les articles de messagerie (jusqu'à 20 kilogrammes):

	Affranchis.	Non affranchis
Jusqu'à 500 grammes	15 cent.	30 cent.
de 500 gr. à 2 k. 1/2	25 »	40 »
de 2 k. 1/2 à 5 k.	40 »	60 »
de 5 k. à 10 k.	70 »	1 — »
de 10 k. à 15 k.	1 — »	1 50 »
de 15 k. à 20 k.	1 50 »	2 — »

Au delà de 20 kilos les offices de poste renseignent.

Rembours: Une surtaxe de 10 cent. pour chaque 10 fr. ou fraction de 10 fr. (jusqu'au montant de 300 fr.).

Taxe à la valeur, jusqu'à 1000 fr., 3 c. pour chaque 100 fr. ou fraction de 100 fr. Ces taxes sont arrondies à 5 cent. pleins.

Tir. — L'ensemble des résultats des essais de tir faits dernièrement à l'école militaire de Wallenstadt avec le fusil Rubin a constaté une grande supériorité de cette arme sur tous les types connus jusqu'à présent en ce qui concerne le tir à grandes distances.

Lucerne. — On a retiré du lac de Sempach le corps d'une femme Willi, née Schnyder, la Petite-Mère des corps francs (Freischaaren-Mütterli) sobriquet qui lui avait été donné en 1845, alors qu'elle tenait l'auberge de Neuenkirch. Cette brave femme aurait sauvé la vie à plus d'un corps-franc.

Zoug. — On ne peut presque pas croire que le recrutement pour 1884 dans le canton de Zoug n'ait fourni à la patrie que le 15 0/0 des hommes qui se sont présentés. En effet, sur 120 jeunes gens appelés,

mûr, où voulez-vous que la passion, cette fièvre perpétuelle, ce besoin d'émotion qui sollicite sans cesse l'âme du jeune homme, trouve une satisfaction ou un contre-poids! Il n'y en a que deux: le travail et l'amour, auxquels on pourrait ajouter, à certaines époques, comme c'est le cas ici, la politique. Ainsi Denney, dans la solitude heureusement exceptionnelle où il se trouvait, devait passer presque nécessairement par les épreuves de la dernière, puisqu'il avait renoncé à ses rêves amoureux. Ici encore Denney fils suivait instinctivement les traces de Denney père, avec cette différence seulement que l'un mettait l'imprévoyance et l'ardeur de la jeunesse où l'autre avait unis l'humeur chagrine du vieillard.

VIII.

Cependant les jours et les mois passaient et avec eux les événements se suivaient dans une rapide succession. A cette époque, où une fermentation peu ordinaire régnait en Suisse, le canton de Fribourg ne pouvait pas rester en arrière. Le trouble régnait partout; l'inquiétude arrêtait la marche des affaires, et cette stagnation augmentait encore les périls de la situation.

L'agitation électorale avait imprimé un nouvel élan à l'effervescence générale. Une minorité formidable, et par le nombre et par le talent, luttait pied à pied avec le gouverna-

Urgent
 es qui ont des Obliga-
 Banque Victoria et
 es réclamations a formu-
 dresser ou écrire de suite
 oudol, Rue du Tir 277,
 (Ofr. 89) [1104]

populaire Suisse
 ale de Fribourg.)

tons des billets à 3 mois
 % de commission par
 des crédits en comptes-
 is 4 3/4 % plus 1/8 à 1/2 %
 par semestre, selon vire-
 (O Fr. 16.)
 s jouissent d'une réduc-
 ci-dessus. [844]

La Direction.

Cultivateurs.
 ture de lin Burg-
 gdorf (Berne) se charge,
 passé, du filage à façon
 anvre et des étoupes.
 me de produire du bon
 régulier. Les matières
 ns leur longueur natu-
 r demande l'établisse-
 i la toile. Prix modérés.
 M. Eugène Wæber,
 (H 1725 Y)

e mobilier.
 Z vendra tous les ar-
 t de son mobilier, au
 menade à Bulle, jeudi
 es 9 heures du matin.

OREL-BADOUX
 Bulle,
 erses, Maïs, Son et
 x de sésame,
 [558]

RNIES.
 onnes affectées de her-
 veront sûrement du
 employant non produit
 ents par correspondan-
 tatis en s'adressant à
 u journal ou à Krüsi-
 herniaire, à Gais, Ct.
 e) H 1427 X [784]

NDRE.
 a ville de Bulle un
 lomaine
 de 11 1/2 hectares, en-
 [1127
 taire Favre à BULLE.

m parapluie. Le
 réclamer au Bureau
 le, moyennant dési-
 [1125]

OUER
 avec comptoir sur
 é, disponible pour le
 un appartement
 on.

ureau du journal qui
 paraître sous forme

UFFAGE
 à fromages

CHATZMANN
 ction laitière suisse
 isanne
 l'imprimerie de la
 exemplaire,
 Suisse contre 35 ct.

ère. Gérant: Ch. Morel

56 ont été renvoyés définitivement, 45 renvoyés à 2 ans; 19, soit le 15,8 0/0 ont pu être acceptés. C'est le schnaps qui continue à étioiler de plus en plus l'antique race des Suisses.

Argovie. — Les dernières opérations de recrutement à Rheinach et à Zofingue ont donné de navrants résultats. A Reinach, sur 297 jeunes gens 95 seulement ont été reconnus aptes au service et à Zofingue 125 sur 384.

Tessin. — Le gouvernement a fixé à 2500 fr. l'amende que la Municipalité de Lugano devra payer pour avoir refusé de faire dans le registre électoral les inscriptions et les radiations qui lui avaient été ordonnées. En même temps, le Conseil d'Etat a donné l'ordre à cette Municipalité de s'exécuter le plus promptement possible, si non la localité sera occupée militairement. Les autorités de Lugano ont opposé un nouveau refus. L'affaire viendra probablement devant les tribunaux.

Vaud. — *Téléphone.* — Le téléphone fonctionne maintenant entre Lausanne, Vevey et Montreux. L'on se comprend admirablement bien; la voix est aussi nette qu'avec n'importe quelle communication à Lausanne.

— A la suite de la provocation en duel qui a eu lieu vendredi dernier dans la Constituante vaudoise, entre MM. Ruffly, conseiller national et Secrétan, rédacteur de la *Gazette de Lausanne*, les combattants et leurs témoins, MM. Vessaz, ancien président du Conseil national et Thélin, conseiller national pour M. Ruffly; Koch et d'Albys pour M. Secrétan, sont arrivés samedi matin à Genève où ils sont descendus à l'hôtel de l'Eu. Signalés par la police de Lausanne, ils ont été filés par la police de Genève et arrêtés entre Troinex et Veyrier, près de la frontière française, au moment où ils s'apprêtaient à mettre leur dessein à exécution. Samedi à trois heures de l'après-midi, tous les acteurs de ce drame manqué étaient réunis dans le cabinet du chef du Département de justice et de police qui leur a demandé la promesse de ne pas en venir aux mains sur le territoire genevois. Après avoir protesté contre l'intervention de la police, les combattants et leurs témoins ont quitté l'Hôtel-de-ville en liberté.

La surveillance de la police continuant à s'exercer, surveillance rendant si ce n'est impossible, au moins très compliquée toute nouvelle rencontre à bref délai, les témoins ont estimé qu'il n'était pas convenable d'exposer leurs mandants une seconde fois à la mésaventure dont ceux-ci ont été victimes le 1^{er} novembre.

Ne pouvant ainsi ni organiser une nouvelle et prochaine rencontre, ni procurer une transaction, les témoins unanimes ont constaté qu'eux et leurs mandants se heurtent aux obstacles que l'on a élevés et qui ferment toute issue à cet incident. Dès lors, ils ont envisagé leur mission comme impossible à remplir et ils se sont séparés en donnant acte aux deux adversaires de la ferme résolution dont ils ont fait preuve tous deux jusque sur le terrain.

Valais. — On lit dans le *Confédéré* du Valais :

On se rappelle que ce printemps a eu lieu à Vouvry la vaccination du jeune bétail à cornes de cette commune qui possède une montagne destinée uniquement à l'estivage des génissons. Cette montagne, depuis qu'elle était parcourue exclusivement par le jeune bétail, donnait des inquiétudes, car la maladie appelée le *charbon* ou *quartier* y régnait chaque année. Il y avait péri effectivement durant neuf ans, dès 1876 à 1883 inclus, 69 génissons sur 1,049 qui l'avaient alpeé, aussi le public se refusait-il à continuer d'en faire usage. En 1884, l'autorité communale de Vouvry, apprenant qu'on avait fait ailleurs des

ment. Jamais peut-être la dispute n'avait été aussi vive, le combat aussi acharné.

La grande bataille d'idées qui se livrait au sein du Grand Conseil et dans les organes de la presse se reproduisait naturellement dans les sphères populaires, mais avec un caractère bien différent. Là, c'était la parole qui régnait; ici, c'était le bâton. En haut, les avocats; en bas, les boxeurs. A chacun son mérite!

La conclusion du Sonderbund exaspéra les passions déjà surexcitées. Tous les brandons qui peuvent allumer le fanatisme populaire furent semés à profusion dans les villes et dans les campagnes, dans les hameaux et dans les chalets. Les apôtres des deux partis parcouraient le pays, prêchant la croisade; les assemblées populaires faisaient concurrence aux missions, le pamphlet au bénitier.

C'était un grand mais triste spectacle que de voir une moitié de Rome prête à se ruer sur l'autre, l'injure à la bouche, le fer à la main.

Et pourquoi ces apprêts meurtriers? Répondez, hommes d'Etat, hommes de tribune, hommes d'église, mais répondez franchement!

Denney devait nécessairement jouer son rôle dans ce drame. Et qui n'en jouait pas un dans ce moment? Cela lui coûta cher.

On connaît de reste cette malheureuse insurrection du 6 janvier 1847. Conduite par des avocats, elle devait nécessairement aboutir à cette monstrueuse procédure que l'on mit

essais de guérison de cette maladie par la vaccination, se mit en rapport par l'intermédiaire de M. Dutoit, vétérinaire à Aigle et vétérinaire de la Société d'assurances du bétail de Vouvry, avec M. le professeur Charles Cornevin de Lyon, professeur de la faculté de cette ville, pour tenter de ce procédé à Vouvry.

L'essai eut donc lieu en mai dernier et 128 pièces de jeune bétail furent vaccinées deux fois dans l'intervalle de 12 jours. La première inoculation du virus fut faite par M. le professeur Cornevin et la seconde par M. Dutoit, en présence de nombreux vétérinaires vaudois et valaisans.

Cet essai réussit au-delà de toute espérance, aucune des pièces vaccinées ne fut atteinte du *quartier* ou *charbon*.

La commune de Vouvry a été heureuse de ce résultat et se fait un devoir d'en donner connaissance au public.

Genève. — Le scrutin de ballottage entre Messieurs Pictet et Vautier, qui ont obtenu à peu près le même nombre de voix dans les élections au Conseil national, aura lieu le 16 novembre.

— On a cueilli dans une vigne d'Ayse une grappe de raisins portant des raisins blancs et rouges. Cette grappe provient d'un cep qui depuis sa plantation, remontant à vingt cinq ans et au-delà, sans préparation particulière, ni greffage, produit chaque année : 1° des grappes rouges et des grappes blanches, 2° des grappes dont les grains sont les uns entièrement blancs, les autres entièrement rouges; 3° des grappes dont chaque grain est partie rouge et partie blanc.

CANTON DE FRIBOURG

Nous apprenons que les libéraux fribourgeois du XXI^e arrondissement ont décidé d'adresser un recours et une protestation aux Chambres fédérales, contre l'odieuse corruption électorale pratiquée par le parti libertard lors des élections nationales du 26 octobre.

Grand émoi dans une des principales localités de la Broye fribourgeoise. Hâtons-nous de dire que cet émoi bien légitime n'a aucune cause politique. M. X., chasseur, avait perdu son fusil en route. Un gamin le trouve, le ramasse, quoi de plus naturel! et le manie comme un jeune garçon qui n'a pas encore fait son école de recrue et qui n'est pas initié dans l'art cynégétique. Boum! le coup part, casse une fenêtré et envoie dans le bras d'une respectable dame un grain meurtrier. Le propriétaire du fusil reconnaît l'arme qu'il cherchait, le gamin s'excuse facilement, la dame est de bonne composition et tout s'arrangera bien.

Le Conseil d'Etat a nommé M. Gendre, Paul, à Fribourg, lieutenant de préfet de la Sarine, en remplacement de M. Cantin, Félix, dont la démission a été acceptée avec remerciements pour les services rendus. Ah!

GRUYÈRE

A noter!

Le Code fédéral des Obligations a apporté des changements profonds dans certaines parties de notre ancien droit civil fribourgeois. Ainsi la prescription, comme moyen de se libérer des obligations par le laps de temps, a changé de nature, dans la loi nouvelle.

En droit fribourgeois elle constituait une simple présomption de paiement. Le créancier auquel on

peut-être un peu trop d'empressement à détruire une année plus tard.

Denney avait fait partie de l'expédition. Par suite d'une fatale erreur, il fut jugé digne d'être mis au nombre des prisonniers. Quelques jours après, il se trouva réinstallé dans la bonne ville de Fribourg, mais avec beaucoup moins de confort qu'auparavant.

Adieu, maison de Juliens! adieu, douce et triste solitude! C'est pour la seconde fois que ton foyer est éteint. La mousse croîtra sur ton toit, l'humidité verdra tes murailles lézardées, l'araignée tissera sa toile sur le lit du maître. Adieu, beaux peupliers, qui frémissez sous la brise; sentinelles fidèles, restez à votre poste! Adieu, vertes prairies, ciel bleu! Il ne reste désormais à Denney que les noires murailles d'une prison et les souvenirs mélangés du passé!

FIN.

Ici s'arrête brusquement — et nous en demandons bien pardon au lecteur — le récit des aventures d'Auguste Denney. La troisième partie de ce petit roman, qui devait être la dernière, n'a jamais été écrite. On en a vu la raison dans l'excellente notice que M. le professeur Ayer a mise en tête de notre premier volume. Quand Sciobéret écrivit la remarquable étude de mœurs qu'on vient de lire, il était à l'étranger,

l'opposait, pouvait encore demander de son débiteur qu'il déclarât quand et comment il avait payé, et qu'il fit serment sur son allégué. En droit nouveau, c'est un moyen pur et simple de se libérer. Il suffit que cinq ou dix ans se soient écoulés depuis la dette pour que la prescription puisse être invoquée et vaille comme un paiement, sans que le créancier puisse demander de son débiteur qu'il explique quand et comment il a payé. Il suffit aujourd'hui au débiteur de dire: « il y a cinq ans, il y a dix ans que cette dette a été faite; je ne veux plus payer », pour qu'il soit libéré.

L'article 147 du Code des Obligations a réduit de 10 à 5 ans la prescription :

1° des loyers et fermages, des intérêts et capitaux et toutes autres redevances périodiques;

2° des actions pour fournitures de vivres, pour pension alimentaire et pour dépenses d'auberges;

3° des actions de artisans, pour leur travail; des marchands en détail, pour leurs fournitures; des médecins et autres gens de l'art, pour leurs soins; des avocats, procureurs, agents de droit et notaires, pour leurs services professionnels; des commis, domestiques, journaliers et ouvriers de fabrique, pour leurs gages ou salaires.

L'art. 883 ajoute que les prescriptions de 5 ans, qui ont commencé à courir sous les anciennes lois, ne seront acquises qu'au premier Janvier 1885, c'est-à-dire 2 années après l'entrée en vigueur du Code fédéral.

Ainsi, ceux qui ont des actions ou des créances pour loyers, fermages, intérêts, fournitures de vivres, pensions, notes de service ou de travail, etc., auront, s'ils ne veulent perdre complètement leurs droits, à les faire valoir avant le premier Janvier 1885.

Que l'on fasse son profit de cet avertissement!

Chronique tépelette.

Nous reproduisons sous toutes réserves un bruit qui court et dont nous attendons le démenti. La gent tépelette de Fribourg, probablement pour nourrir le troupeau des électeurs achetés dans la bolzique citée, est venue réquisitionner jusque dans la Basse-Gruyère. Ce n'est pas de l'argent que l'on demandait; l'on sait que le campagnard réfléchit avant de dénouer les cordons de sa bourse, mais des choux, des raves, des carottes et autres légumes.

Dans certain village la quête était dirigée avec activité par un personnage qui, l'année dernière, a refusé de donner la soupe à deux enfants pauvres qui fréquentaient l'école, alors que tous les autres ménages l'avaient servie à tour de rôle. Ce samaritain charitable a réussi, paraît-il, à extraire du village trois chars bien chargés de légumes qui ont pris le chemin de la capitale. Plus de vingt ressortissants de la commune, disait cette âme dévote, profiteront de vos dons.

Si le fait est vrai, comme nous le supposons, il serait intéressant de savoir à qui profiteront toutes ces carottes.

Soirée musicale familiale.

La Société de musique de la ville de Bulle donnera, dimanche 9 courant, à 8 heures du soir, un concert dont le programme est des plus attrayant. Elle a choisi comme local la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. L'entrée en est accessible à chacun, puisqu'elle est fixée à 50 ct. seulement. — Il y aura consommation dans la salle.

La Société de chant la *Chorale*, a promis son concours et prépare dit-on de fort jolis morceaux. Enfin outre les œuvres exécutées par la Musique et la Chorale, nous entendrons des solos et des duos d'instruments en cuivre, des solos et des duos de chant, de la chansonnette, etc.

près d'Odessa d'abord, puis en Crimée, puis dans le Caucase, aux prises avec toutes les difficultés de la « lutte pour l'existence ». Interrompu dans son travail par quelque circonstance fortuite, il ne retrouva plus, au milieu des agitations de sa vie d'alors, la liberté d'esprit nécessaire pour le terminer. Plus tard, de retour en Suisse et vivement sollicité par ses amis d'écrire enfin la dernière partie de son roman, provoqué publiquement à ce sujet et de la façon la plus aimable, la plus spirituelle, par M. Louis Favre (dans le *Pinson des Colombettes*), il resta sourd à de si flatteuses réclamations: son inspiration s'était refroidie, l'œuvre trop longtemps abandonnée ne lui disait plus rien. Le fait est curieux au point de vue de la psychologie littéraire, et on ne saurait l'expliquer par le déclin du talent de Sciobéret, puisqu'on trouve ce talent tout à fait égal à lui-même dans l'amusant récit d'*Abdallah Schlatter* qui parut dix ans après *Denney et Tapolet*. C'est en tout cas une perte très sensible pour la littérature de notre Suisse romande, car il aurait suffi, si notre partialité d'éditeur ne nous abuse pas, que la troisième partie ne départât pas les deux premières, pour que cette nouvelle devint un chef-d'œuvre. C. R.

Nous avons faire voir ses s musique et cha son obole qui s

Une nuit et nuit suivante, les Digma, revinrent siers arabes, po en vue dans la di Dès l'aube, je lentement, avec l prise en plaine p les soldats march des chevaux et de était suivie à di chameaux portan et de bouche, les Des avancées à gauche. Ce spe insolite, provoqu milieu de leurs s A la vue de le de fureur en agit leurs prenaient u La journée all Osman-Digma avoir quelque id au centre. la cav de cohésion d'act Une fois le si de lances ou de combattre corps de fusils étaient la colline et deva place. La missio vement tournant D'artillerie, il r destinée à la gar Osman-Digma de ses positions, muler les guerrie sur les lignes em L'ensemble de donné les élémée mée.

La partie ne p Les Anglais é rapide, revolver portés par des c etc., etc., sans et de leur prove on pour mieux di de là, fierté, an bataille.

Je me deman daniens à demi-aveugle intrépide cette muraille de leur d'elle. Soudain mon a graves. Un relig officiers et solda cueillement en p C'était les U aux combattants, Mon cœur de S de la patrie.

On avait fait a Beni-Assoum aya et obtenu l'honne Les Ulémas av devait marcher a Le pauvre dray brables aventure celle du requin, a chir.

Malgré le côté dus, il n'en étai soustrait à un l politique dans u tisme musulman, premier ordre, le En effet, le sc la circonstance la Supposez une glaise: elle sera ont comme auxili à sa poursuite et cheval, ni un char En pareil cas,

Nous avons la conviction que le public tiendra à faire voir ses sympathies pour notre jeune société de musique et chacun voudra l'encourager en apportant son obole qui sera appliqué à l'achat d'un drapeau.

Histoire d'un drapeau.

Extrait du Journal de M. Brendler.

(Suite.)

Une nuit et un jour s'écoulèrent sans incident. Mais la nuit suivante, les cavaliers envoyés en éclaireurs par Osman-Digma, revinrent au camp, au galop de leurs rapides coursiers arabes, porter la nouvelle que l'armée anglaise était en vue dans la direction de Souakim.

Dès l'aube, je la vis en effet, avec ma lunette, s'avancer lentement, avec les précautions usitées, pour ne pas être surprise en plaine par la cavalerie. Sa marche était laborieuse; les soldats marchaient péniblement dans ce sable où les pieds des chameaux et des chameaux se trouvent seuls à l'aise. Elle était suivie à distance par un convoi de quatre à cinq cents chameaux portant les vivres, l'eau, les munitions de guerre et de bouche, les ambulances, etc.

Des avancées de cavalerie s'étendaient au loin à droite et à gauche. Ce spectacle d'Européens venant avec un appareil insolite, provoquer audacieusement les enfants du désert, au milieu de leurs sables, avait quelque chose de saisissant.

A la vue de leurs ennemis, les Arabes poussèrent des cris de fureur en agitant leurs armes. Leurs grands yeux de veaux prenaient une expression de sauvage férocité.

La journée allait être sanglante. Osman-Digma disposa son monde en homme qui paraissait avoir quelque idée de la tactique européenne: l'infanterie au centre, la cavalerie sur les flancs. Mais d'unité tactique, de cohésion d'action, pas l'ombre.

Une fois le signal donné, chaque groupe armé de sabres, de lances ou de haches, devait se précipiter sur l'ennemi et combattre corps à corps. Le petit nombre de soldats armés de fusils étaient postés en arrière sur le point culminant de la colline et devaient commencer l'attaque en faisant feu sur place. La mission de la cavalerie était d'empêcher tout mouvement tournant et de fournir une charge, s'il y avait lieu. D'artillerie, il n'en était pas question. Une réserve était destinée à la garde du camp.

Osman-Digma avait fait creuser, à 100 mètres en avant de ses positions, de larges trous assez profonds pour y dissimuler les guerriers qui devaient, les premiers, se précipiter sur les lignes ennemies et y faire brèche.

L'ensemble de ces dispositions me parut assez sage, étant donné les éléments plus que primitifs de cette étrange armée.

La partie ne paraissait pas égale. Les Anglais étaient armés de toutes pièces, fusils à tir rapide, revolvers, sabres, baïonnettes, canons de montagne portés par des chameaux, cavalerie supérieurement montée, etc., etc., sans parler de leur organisation à l'européenne et de leur proverbiale bravoure; car en Angleterre l'esprit ou pour mieux dire, l'orgueil national est poussé à l'excès: de là, fierté, amour-propre et aussi courage sur le champ de bataille.

Je me demandais ce que pourraient faire les soldats soudanais à demi-nus, ignorants, malgré leur énergie, leur aveugle intrépidité et leur incomparable agilité, contre cette muraille de fer et de feu qui allait tout foudroyer autour d'elle.

Soudain mon attention fut attirée par un chœur de chants graves. Un religieux silence s'établit dans tout le camp; officiers et soldats se levèrent et inclinèrent la tête avec recueillement en portant leur main droite sur le cœur.

C'était les Ulémas qui apportaient processionnellement aux combattants, les sandjacks et le fameux drapeau bullois. Mon cœur de Suisse tressaillit à la vue des couleurs aimées de la patrie.

On avait fait au drapeau une hampe et il était porté par Beni-Assoum ayant à ses côtés Azouar. Ils avaient sollicité et obtenu l'honneur de le conduire au feu.

Les Ulémas avaient déclaré que le drapeau des prophéties devait marcher au premier rang contre les Anglais.

Le pauvre drapeau faisait assez triste figure. Les innombrables aventures dont il avait été l'objet, sans parler de celle du requin, avaient singulièrement contribué à le défranchir.

Malgré le côté plaisant des honneurs qui lui étaient rendus, il n'en était pas moins vrai que ce malheureux chiffon soustrait à un balcon pendant une agape d'un petit parti politique dans un microscopique Etat, allait, grâce au fanatisme musulman, peser dans la balance d'un événement de premier ordre, lequel pouvait ébranler le monde.

En effet, le sort des batailles tient quelquefois à un fil, à la circonstance la moins prévue.

Supposez une fausse manœuvre, un échec de l'armée anglaise: elle serait infailliblement perdue. Les Arabes qui ont comme auxiliaires le climat et le désert s'acharneraient à sa poursuite et ne laisseraient rentrer ni un homme, ni un cheval, ni un chameau à Souakim.

En pareil cas, l'Angleterre entière se soulèverait contre

le gouvernement déjà fortement ébranlé dans l'opinion publique, par la question Egyptienne.

Qui pourrait prévoir pour l'Angleterre et même pour l'Europe, les conséquences d'un pareil soulèvement. Il est hors de doute que ce coup retentirait sur les plages les plus lointaines des colonies Anglaises, lesquelles ne manqueraient pas de profiter de l'occasion pour s'affranchir de l'anglais dominion. (A suivre.)

ÉTRANGER

France. — La fête de bienfaisance donnée à Paris en faveur des victimes du choléra n'a été qu'une vaste escroquerie. L'argent recueilli pour les pauvres a été employé en « petits soupers » et autres amusements semblables par les messieurs et les dames du comité (des dames qu'il est inutile de qualifier). On pourra se faire une idée de ces noces et festins lorsqu'on saura qu'une seule petite soirée coûta 4,000 francs. Le procureur de la République a ordonné une enquête, qui, selon l'habitude, n'aura aucune suite.

Y a-t-il lieu de s'étonner, s'écrie un journal, si les socialistes déclarent la guerre à une société pareille?

— Les Chambres françaises sont rentrées de leurs vacances. Rien de bien important dans les discussions si ce n'est la question des nouveaux crédits demandés pour la guerre du Tonkin et qui seront probablement accordés s'ils ne le sont déjà.

Il faut à l'amiral Courbet un renfort de 10 à 20,000 hommes pour pouvoir suivre à ses opérations militaires et les achever avec certitude de succès.

Allemagne. — Dans l'empire allemand le peuple vient aussi de renouveler son assemblée législative, son Reichstag comme il l'appelle.

Pour nous il est sans intérêt de faire le dénombrement des partis représentés dans les 400 sièges qui étaient à pourvoir.

Voici, d'après le *Moniteur de Rome*, ce qui se dégage de cette votation. Maintien de la prépondérance du centre; recrudescence du socialisme; impossibilité des partis gouvernementaux de former une majorité.

Ainsi, ajoute ce journal, la nation qui commande au monde, qui a l'armée la plus formidable et la mieux favorisée, les écoles les mieux outillées, les universités les plus florissantes et les plus fréquentées, la police et la bureaucratie les mieux organisées, est précisément celui où la tache d'huile du socialisme révolutionnaire s'élargit avec le plus de rapidité.

Angleterre. — Les affaires ne vont toujours pas bien au Soudan. L'Angleterre a là une vilaine affaire sur les bras. Le général Gordon n'a pas réussi dans les coups de main qu'il avait tentés.

Attendons-nous à voir l'Angleterre obligée de faire là-bas une expédition militaire considérable et en règle.

Belgique. — Au mois de juin dernier, les Belges appelés à renouveler leurs Chambres législatives, ont élu en majorité des conservateurs. Le gouvernement libéral a donc été remplacé par un Cabinet conservateur, M. Frère-Orban par M. Malou.

Le 9 octobre, ces mêmes Belges appelés à renouveler leurs Conseils municipaux ont donné cette fois-ci de fortes majorités aux libéraux.

En présence de l'opposition de ces deux votes si rapprochés l'un de l'autre, le roi a exigé la sortie du Cabinet de deux des membres les plus en vue du parti conservateur. Il est même à prévoir qu'après la discussion du budget, et la liquidation des affaires courantes, le roi Léopold dissoudra les Chambres et en appellera au peuple qui aura, le printemps prochain, à faire de nouvelles élections.

Espagne. — Un effroyable incendie s'est produit vendredi à Huete, dans la province de Cuença; il y a 27 morts et 12 blessés.

Norvège. — Pour donner quelque satisfaction aux vellétés d'indépendance de la Norvège, le prince royal de Suède sera nommé, aussitôt après la clôture de la session du Storting, vice-roi de ce pays et commandant en chef des troupes qui y sont concentrées.

VARIÉTÉS

Français libertard.

Dans un examen, un bon Vaudois demande, un jour, à un élève, combien il y a d'accents.

« Trois, Monsieur, répond le bambin, l'accent aigu, l'accent grave et l'accent circonflexe. »

« Et le quatrième ? » poursuit notre examinateur.

L'élève a beau fouiller dans ses cheveux et dans sa mémoire, il lui est impossible de trouver ce quatrième accent.

« Mais ! c'est l'accent vaudois, » s'écrie notre paysan impatienté.

Cette anecdote nous est revenue, en lisant la circulaire du recrutement qu'a rédigée notre Adonis militaire M. S. Aeby. Car, si jusqu'à présent, nous ne connaissons que deux espèces de français, le français des auteurs et le français fédéral, nous pouvons y ajouter aujourd'hui le français libertard.

Oyez, plutôt. Je cite textuellement. « La simulation des maladies ou les infirmités tenues secrètes par ceux qui en sont atteints, seront punies disciplinairement. »

Ainsi, d'après M. S. Aeby, une recrue atteinte d'une diminution du sens de l'ouïe et qui feint avoir une oreille musicale ne sera pas punie, mais on enverra sa surdité pendant quinze jours, aux Augustins. Le diabète, les hémorrhoides, etc. subiront le même sort.

Celui qui doit être furieux contre la direction militaire, c'est le géolier des Augustins obligé de donner l'hospitalité à toutes ces maladies. Aussi, on nous dit qu'il s'est adressé à M. l'inspecteur Progin, lui qui trouve le français de l'Union si détestable, pour qu'il daigne corriger les circulaires de son chef militaire, à moins qu'il ne préfère l'envoyer à l'école complémentaire.

Hygiène.

Le secret de longue vie.

L'influence des chagrins sur la santé est bien connue du vulgaire, qui l'a caractérisée de ce mot légendaire, que pour vivre longtemps, il faut avoir bon estomac et mauvais cœur. Il faut bien reconnaître que c'est là le véritable « Secret de longue vie ».

Au seizième siècle vécut, à Venise, un personnage dont le nom est resté célèbre, Cornaro. De constitution faible, il avait usé ses forces par les excès, et les médecins ne lui donnaient plus que deux ans à vivre. Il avait alors trente-cinq ans. Il changea subitement son genre de vie, se mit à un régime alimentaire très sobre, pesant avec une balance sa nourriture et sa boisson, et il vécut jusqu'à cent ans. Mais en outre de sa sobriété, il poussait à l'extrême toutes les précautions hygiéniques: il avait soin d'éviter le froid et le chaud, le vent, le soleil, les veilles, les exercices violents, le mauvais air, etc. Il évitait avec le même soin tous les chagrins. Un de ses bons et vieux amis étant gravement malade et condamné par les médecins, Cornaro recommanda à son entourage de ne pas lui faire part de la mort de cet ami, lorsqu'elle arriverait, de peur qu'il n'en ressentit une émotion nuisible à sa santé.

La sobriété est assurément un moyen de vivre longtemps; mais elle ne suffit pas. L'on a vu des gourmands et des ivrognes dépasser l'âge de cent ans. Le seul caractère qui soit commun à tous les gens vivant très vieux, c'est un calme d'esprit absolu, qu'on appelle parfois, à tort peut-être, de l'égoïsme, et qui est réellement une faculté spéciale d'être peu sensible aux émotions, faculté qui s'accroît généralement avec l'âge, et dont chacun peut facilement vérifier les progrès chez les vieillards de sa connaissance.

Il faut bien reconnaître d'ailleurs que cet émoussement de la sensibilité dans la vieillesse est une sorte de nécessité de la nature, pour augmenter la résistance de la machine humaine affaiblie aux causes de destruction qui l'assaillent chaque jour plus sérieusement.

Signé: D^r HECTOR GEORGE.

AGRICULTURE.

Nouvelles des récoltes.

La production en blé est cette année-ci extraordinaire, dans les pays à céréales, et surtout en Amérique. Les 100 kilos de froment sont descendus au prix de 20 à 21 francs dans les ports de mer. Partout aussi, excellentes récoltes en fourrages, pommes de terre. Le vin sera bon; la quantité est généralement au dessus de la moyenne dans tous les pays.

Nous devons donc, nous qui habitons un pays à fourrages, chercher à développer et augmenter encore les richesses naturelles de notre sol. L'avenir de l'agriculture est dans l'élevage du bétail et surtout dans la production des fourrages.

Pour la Rédaction: C. GILLARD.

Etrennes Fribourgeoises pour 1885

en vente à l'imprimerie de la Gruyère.

Prix; 1 franc.

Grande Mise de Meubles

En face de la Préfecture à Fribourg on vendra les 10 et 11 Novembre prochain à des conditions très favorables de paiement, environ 20 lits complets depuis 30 à 220 fr.; environ 20 canapés divers depuis 25 à 80 fr., ainsi que fauteuils en tous genres; armoires à glace, dessertes; lavabos depuis 15 à 150 fr.; tables allongées, rondes, ovales, carrées, tables de nuits, et quantité d'autres articles tels que literie etc., le tout battant neuf et soigné. (O. F. 1121) [1136]

Au Magasin de CHAUSSURES le Sans-Pareil

Place du Tilleul, ancien magasin Pierre Kohler, BULLE. MÊME MAISON A FRIBOURG.

Le propriétaire de ce magasin vient de faire de grands sacrifices pour assurer à sa clientèle un grand choix de chaussures à prix réduits. Vendre beaucoup et gagner peu, telle est sa devise, et le résultat est le même. Aussi vend-il 25 % meilleur marché que partout ailleurs et défie-t-il toute concurrence. Le public est prié de venir voir et de juger.

Ci-après un aperçu des prix :

Bottes haute tige, doubles semelles	au lieu de fr. 20	fr. 13. 50
Souliers d'hommes, doubles semelles	» 13	» 9. 50
Bottines d'hommes, en veau, doubles semelles	» 19	» 12. 75
» » ordinaires, depuis	»	» 10. —
Bottines de dames, en veau, cousues	» 12	» 8. 75
Souliers de femmes, en drap galoché, depuis		4. 50
Pantouffles, en drap, fortes semelles,	»	» 1. 95

Immense choix de chaussures d'enfants, chausses, socques, etc., etc. [1140]

Ne vous trompez pas de magasin, attenant au Café du Tilleul.

Ph. STÖCKLI.

Pendant quelques jours seulement

GRANDE LIQUIDATION DE Vêtements d'hiver

POUR HOMMES ET JEUNES GENS
BULLE Hôtel de Ville, 1^{er} étage BULLE

!! Plus de Cheveux gris !!

par le BROWN'S CAPILLAIRE à fr. 2. 75 le flacon.

Assortiment complet de cravates, depuis 20 ct. la pièce.
Parfumerie, savonnerie, broserie, peignes en tous genres.
Spécialités les plus renommées.
Poudre dentifrice du Tonkin à 25 ct. la boîte.
3 fr. de façon pour faire une natte avec des cheveux coupés ou tombés.
Grand choix de NATTES depuis fr. 4. 50.
Achat de cheveux.

Aimé Margot,

Coiffeur - Parfumeur,

Maison de Madame Placide Moura, à Bulle.

[1122]

Raoudzai, Pristi, Aie,

que ... j'ai ... mal ... aux ... dents.

C'est ma faute, c'est ma très grande faute: les pieds toujours à l'humidité, toujours dans l'eau, toujours glacés.

Mesdames et Messieurs,

Venez donc chez moi faire vos emplettes de chaussures d'hiver et vous n'aurez plus mal aux dents.

J'ai un immense assortiment pour garantir la chaleur aux pieds. Tout le monde sait bien que la bonne chaussure et la meilleure marché se trouve chez

F. TRENQUE, à la Botte Rouge.

La Filature de lin et tissage à SCHLEITHEIM (Ct. de Schaffhouse)

se recommande aux agriculteurs pour filer, retordre, tisser et blanchir à façon du chanvre, du lin et des étoupes. Exécution prompte et soignée et à des prix modérés. Bonne et belle marchandise. Les frais de transport par chemin de fer aller et retour sont à la charge de la fabrique.

Pour des échantillons et renseignements s'adresser à nos dépôts: P. Galley aux Halles à Bulle; M^{me} Rossier-Cornu à la gare à Romont; M^{me} veuve Lemat à Lucens; Benoit Christen à Payerne; Pierre Oberson, rue des Bouchers N° 93 et sur les places N° 267 à Fribourg; Eugène Rapin à Corcolles; Jean Etter, négt. à Moudon. [1136]

A VENDRE un grand potager en très bon état. — S'adresser à M. Eugène Glasson à Bulle. [1128]

On offre à vendre

une grande bascule. S'adresser au bureau du journal. [1133]

ATTENTION.

Au magasin de BOSSON fils, Chapelier, à Bulle — sous le bureau des Télégraphes —

Choix immense de chapeaux de feutre, dernière mode, soit: chapeaux d'enfants, de jeunes gens (fantaisie) et surtout le grand bord souple, forme haute, surnommé le chapeau à coups de poings. — Blouses, chemises, pantalons, gilets, tricots, caleçons, parapluies, cannes, cravattes, et faux-cols. — Sacs de voyage et valises. Première qualité de Fayence et poterie en tous genres. — Brosserie, balais.

Spécialités de tabacs et cigares, ainsi que tous les articles de fumeurs. Bourses et portemonnaies. — Cartes à jouer.

Verrerie en tous genres.

Grand assortiment de bonnets d'hiver, soit fourrure, Astrakan, drap, en toutes formes et nouveautés, pour hommes et enfants.

Casquettes de soie pour l'atelier.

Se recommande par ses prix modérés, à sa nombreuse clientèle.

1093] BOSSON fils, Chapelier.

La Filature de chanvre, de lin et d'étoupes à Hirschthal

Station de chemin de fer: ENTFELDEN, Argovie

primée aux expositions agricoles, se recommande aux agriculteurs pour broyer, peigner et filer à façon leurs matières de chanvre et pour écrémer le fil à des prix réduits. La filasse est filée dans toute sa longueur. Services consciencieux fils réguliers et forts.

Toutes les matières destinées à être filées chez nous sont à adresser en gare d'Entfelden, près Aarau, comme par le passé.

Schindler & Fricker.

DÉPOT chez M. J. B. Strago, négt., à Bulle. [1112]

MISES PUBLIQUES

Le premier Lundi du mois de Mars prochain (1885), à 1 heure précise après-midi, il sera exposé en vente par voie de mise publique à de favorables conditions, la magnifique propriété ci-après désignée. Elle est avantageusement située au centre du village d'Avry-devant-Pont, d'où l'on jouit d'une vue admirable. Dans cette localité, qui est le chef-lieu d'une paroisse très populeuse, se trouvent les bureaux de la poste et du télégraphe. Cette propriété, à laquelle est attaché un droit perpétuel d'auberge, sous l'enseigne du Lion-d'Or, comprend: 1° Un beau et vaste bâtiment neuf, ayant 3 caves, dont 2 voûtées, 3 belles cuisines, 15 chambres spacieuses, un galetas de 225 mètres carrés, etc. 2° Une grange de construction remarquable. 3° 24 ares (2/3 de pose) d'excellent terrain, formant les jardins et vergers attenants aux bâtiments. La mise aura lieu par lots dont la division sera indiquée aux amateurs. L'enchère se tiendra en dite auberge. (H 783 F) S'adresser à Alph. LIARD ou à Ch. MOULLET, au dit Avry. [1158]

Avis au public.

M. FORSTER, serrurier à Bulle informe l'honorable public qu'à partir du 30 Octobre dernier M. Dalloz a cessé d'être son associé. [1129]

Les personnes qui ont des comptes à régler avec l'association sont priées de s'adresser à M. Forster présumé qui seul peut donner quittance valable.

M. BUGNON, Chirurgien-Dentiste à Fribourg sera à Bulle, Hôtel de l'Union, jeudi 13 Novembre, ainsi que tous les jours de foire. Consultations gratuites. [1139]

AU MAGASIN DE

Joseph Moura à Bulle

Grand choix de vins blancs et rouges.

Liqueurs et spécifiques de la Grande Chartreuse.

EPICERIE. — Lessive Phénix, véritable. [1101]

ON DEMANDE A ACHETER une créance. — S'adresser au bureau du journal. [1120]

A VENDRE

environ 50-60 sapins sur plante, situés lieu dit les Niremonts, à 1 heure et demie de Bulle. [1132] S'adresser à Pierre MOURA à Bulle.

Etude d'avocat

E. BISE

120 Rue de Lausanne 120. Bureau de M. Reichen, agent d'affaires 1130] FRIBOURG. O.Fr. 110

Poëles

(FOURNEAUX)

— en poterie d'Alsace —

Chauffage sain et très économique. Grand et beaux choix, chez

Jean Christinaz, cadet, à FRIBOURG.

1076]

Avis aux Agriculteurs.

Les premières annonces de M. J. Ant. Willi à Lenzbourg, sans mention de son domicile, font façon à être sujet d'un malentendu de la part de Messieurs les agriculteurs. Par conséquent nous prévenons nos honorables clients, que le dit Willi ne fait plus aucune part de notre société et que toutes les matières destinées à être filées chez nous sont à adresser en gare d'Entfelden, près Aarau; comme par le passé.

Schindler & Fricker,

Filature de chanvre, de lin et d'étoupes 1113] à Hirschthal.

CHILI

Les expéditions de bonnes familles d'agriculteurs recommenceront tous les 15 jours. S'adresser pour les brochures et tous renseignements à l'agence générale autorisée [1134]

Ph. ROMMEL à Bâle,

et à son agent C. Schmidt à Bulle.

A vendre

un fourneau en fonte, garni de briques réfractaires, pouvant servir pour vaste école ou magasin.

S'adresser à M. NARBEL, ingénieur de la C^{ie} Bulle-Romont, à Bulle. [1135]

A VENDRE.

à proximité de la ville de Bulle un beau domaine

de la contenance de 11 1/2 hectares, environ 32 poses. [1127] S'adresser au notaire Favre à Bulle.

A VENDRE

Environ 4000 pieds bon foin et regain à distraire. [1123] S'adresser à Emile Buchs à Marsens.



PRIX DE L'AB

Pour la Suisse:

» »

Pour l'Etranger

Prix du Num

On s'abonne à t

de p

BUL

A pr

Nous avons

violation de l

par la nomina

didier. On n'a

pondre en pré

exige du cand

sence du fait

point fait les

qualités voulu

fréquents et s

Le Conseil

tions de la lo

peu du serme

et cette consti

de cet attent

tant de sans f

depuis qu'une

un coup d'Eta

ni de gouvern

de 4000 janiss

ayant à leur s

tures, compos

cet incompara

en état perma

la loi; et voilà

connaissent d'

plaisir. Les 12

raient donc en

saient la force

éhontée.

Mais aupa

devraient-ils p

mande de mise

lent aux pieds

ce que prévoit

sur la respons

agents. Et s'il

nurge pour de

eh bien, que le

en bon ordre.

moyens propre

verne aussi ign

blique dans not

sa man

Au moyen d

avec discernem

lactation; les

tenir compte s

ble rapport de la

part que le bétai

sation de ce d

server et de l'a

duction du lait

10 quintaux, il

environ 1 kil.